

LA FILIÈRE PPAM

PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES

BIO EN NOUVELLE-AQUITAINE



Rédaction par Véronique BAILLON, INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

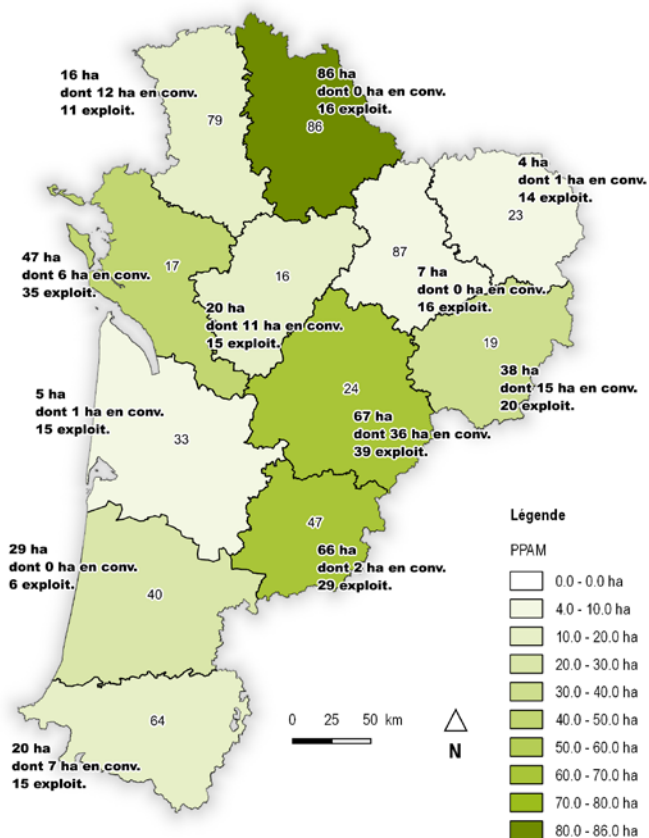


1

LA PRODUCTION DE PPAM BIO

(Sources : Agence BIO 2018)

PPAM bio (certifiées et en conversion) en Nouvelle-Aquitaine en 2017



La production de PPAM Bio en France

En 2017, la France compte 2570 exploitations en PPAM bio qui cultivent 8090 ha dont 1518 en conversion. Les surfaces de PPAM conduites en bio progressent ainsi de 14% par rapport à 2016.

La production de PPAM est très représentée en bio : en 2017, 19,50 % des surfaces françaises en PPAM sont cultivées en bio (25% pour les plantes médicinales).

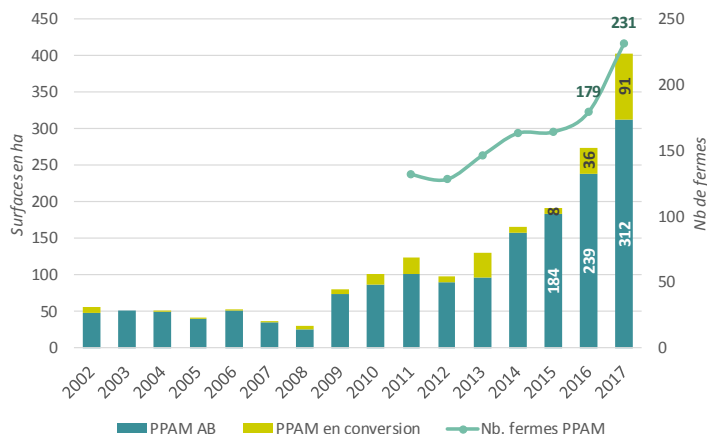
La moitié des surfaces se situe dans 3 départements : la Drôme, le Vaucluse et les Alpes de Haute-Provence.

Avec plus de 150 espèces cultivées ou cueillies, plus de la moitié des surfaces françaises bio accueille deux plantes à parfum : le lavandin et la lavande.

La production de PPAM Bio en Nouvelle-Aquitaine

- 5^{ème} rang des régions.
- 404 ha cultivés soit 5% des surfaces de PPAM bio françaises.
- 231 exploitations.
- Surface moyenne régionale des exploitations de 1.75 ha, la plus faible des 7 régions comptant le plus de surfaces en PPAM.
- Des plantes très diversifiées à usage essentiellement aromatique ou médicinal.
- Surfaces en progression de 48% par rapport à 2016 notamment dans la Vienne, la Dordogne et le Lot-et-Garonne.

Évolution du nombre de fermes et des surfaces de PPAM certifiées et en conversion entre 2002 et 2017 en Nouvelle-Aquitaine



Des besoins identifiés en région

Une enquête sur l'état des lieux de la filière PPAM régionale réalisée à l'été 2016 par INTERBIO Nouvelle-Aquitaine en partenariat avec les chambres d'agriculture et la FRAB Nouvelle-Aquitaine a confirmé côté aval, des besoins en volume importants et croissants mais hétérogènes en fonction des entreprises ; côté amont, une production de PPAM bio régionale correspondant très majoritairement à des exploitations de taille modeste, diversifiées et demandeuses de temps d'échanges collectifs.

Une démarche de structuration de la filière en cours : Premier programme d'essais régional

Ce programme mis en place en partenariat avec les Chambres d'agriculture et la FRAB depuis 2017 a pour objectif d'étudier la faisabilité technico-économique de partenariats pluriannuels entre producteurs et entreprises utilisatrices de plantes. Les partenariats sont formalisés à travers une convention précisant la rémunération du producteur et un protocole d'essai. Des actions de diffusion auprès des producteurs : fiches «plante» d'approche technico-économique et réunions d'informations.

En perspective : un projet collectif de développement de plantes médicinales industrielles

Pour répondre aux besoins plus importants de certaines entreprises de dimension industrielle, de nouveaux partenariats sont initiés avec des coopératives et organisations de producteurs régionales en productions végétales. Une réflexion est en cours avec 6 opérateurs régionaux axé sur :

- la relocalisation de certains approvisionnements (notamment ceux actuellement importés) ;
- l'amélioration de la maîtrise de la qualité des matières premières ;
- le développement et la valorisation d'un savoir-faire grand-ouest à la production et à la transformation.

Contrairement au secteur des plantes à parfum, avec une forte capacité de production et exportateur massif à l'échelle mondiale, les secteurs des plantes aromatiques et médicinales, même s'il se développent, ne suffisent pas à approvisionner les marchés. Des importations importantes sont nécessaires pour satisfaire une demande croissante.

(Sources : CPPARM, FranceAgriMer, Plan de filière PPAM)

Forces

- Capacité de production en croissance notamment en plantes médicinales.
- Forte proportion des superficies en bio.
- Demandes en hausse des plantes issues de la cueillette.
- Assez bonne organisation de la production au niveau national : coopératives et entreprises de transformation.

Faiblesses

- Coûts de production élevés.
- Lutte contre les ravageurs et adventices à maîtriser.
- Des importations pour répondre à la demande pyrrolizidiniques.
- Pas de structure nationale interprofessionnelle dotée d'espace spécifique bio (travaux en cours).
- Un marché mondial complexe et peu connu : 35000 plantes traitées par l'industrie, de nombreux secteurs d'activité (médical, agroalimentaire, compléments alimentaires, détergents, cosmétiques, vétérinaires, phytosanitaire) aux normes et usages différents.

Opportunités

- Des marchés traditionnels (tisanes) dynamiques.

- De nouveaux marchés en plein développement (extraits végétaux, compléments alimentaires) et de futurs usages identifiés.
- Développement de marchés sélectifs ou spécifiques permettant de valoriser la qualité des produits français.
- Bonne image des produits français recherchés pour leur qualité, traçabilité et proximité.

Menaces

- Concurrence internationale.
- Une réglementation de plus en plus contraignante : résidus pesticides, alcaloïdes, hygiène, qualité...

Les principaux opérateurs

Organisations de producteurs : GIE Biolopam 17, Océalia.

Transformateurs de plantes sèches : Altaïr, Destination, LEA Nature, Le Comptoir d'Herboristerie, La Panacée des plantes, Les Jardins de Sainte Hildegarde, Beauty Garden, Herbes Grand Ouest, Biolandes, etc.

Transformateurs de plantes fraîches : Rouages, Oviatis (Stévia), Delouis, D'un Terroir à l'Autre...

CONTACTS PRODUCTION

Chambres d'agriculture : Nathalie DESCHAMP
nathalie.deschamp@dordogne.chambagri.fr – 05 53 80 89 38

Fédération Régionale des Agriculteurs biologiques :

Béatrice POULON : 06 73 62 35 03
b.poulon17@bionouvelleaquitaine.com

CONTACT FILIÈRE

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine : Véronique BAILLON,
v.baillon@interbionouvelleaquitaine.com – 05 55 33 14 02

Avec le soutien de :



Un partenariat entre :



• FRAB NOUVELLE-AQUITAINE •

